

L'ACTIVITÉ 2024 EN SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL

MSA Auvergne



Table des matières

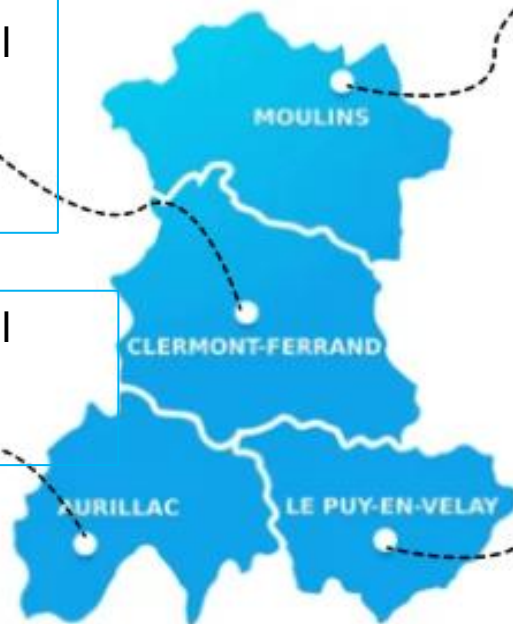
- I. Rapport d'activité
- II. PSST 2021-2025 (année 2024)
- III. Plan d'activité en milieu du travail 2025

I. Rapport d'activité

Ressources humaines en SST au 31/12/2024

2 Médecins du Travail
1 Médecin Cheffe
1 Infirmier en Santé au Travail
4 Assistante
3 Conseillers en Prévention
1 Responsable Prévention

1 Infirmier en Santé au Travail
2 Conseillers en Prévention
1 Assistante



1 Médecin du Travail
1 Infirmier en Santé au Travail
2 Conseillers en Prévention
1 Assistante
(+ 1 CDD)

1 Médecin du Travail
1 Infirmier en Santé au Travail
2 Conseillers en Prévention
1 Assistante
(+ 1 CDD)
1 Responsable Administratif

Assistantes

Une visite SST est organisée sur l'ensemble de la circonscription MSA Auvergne

Ressources humaines en SST au 31/12/2024



Effectif	ETP 31/12/2024	ETP en 2020	Financement CCMSA
4 Médecins du Travail + 1 Médecin du Travail Cheffe	4,6	7,4	8,0
4 Infirmiers en Santé au Travail	4	4,8	5,2
9 Conseillers en Prévention + 1 Responsable PRP	9,9	9	10
7 Assistantes + 1 Responsable Administratif	7,6	7,4	8,0

+ 2 CDD d'assistante en renfort

Population suivie

4 203

ÉTABLISSEMENTS SUIVIS

+ 115

2 conventions
CRPF et Assistants de sénateurs

23 428

SALARIÉS en CDI

2 963

SALARIÉS en
CDD > 45 jours

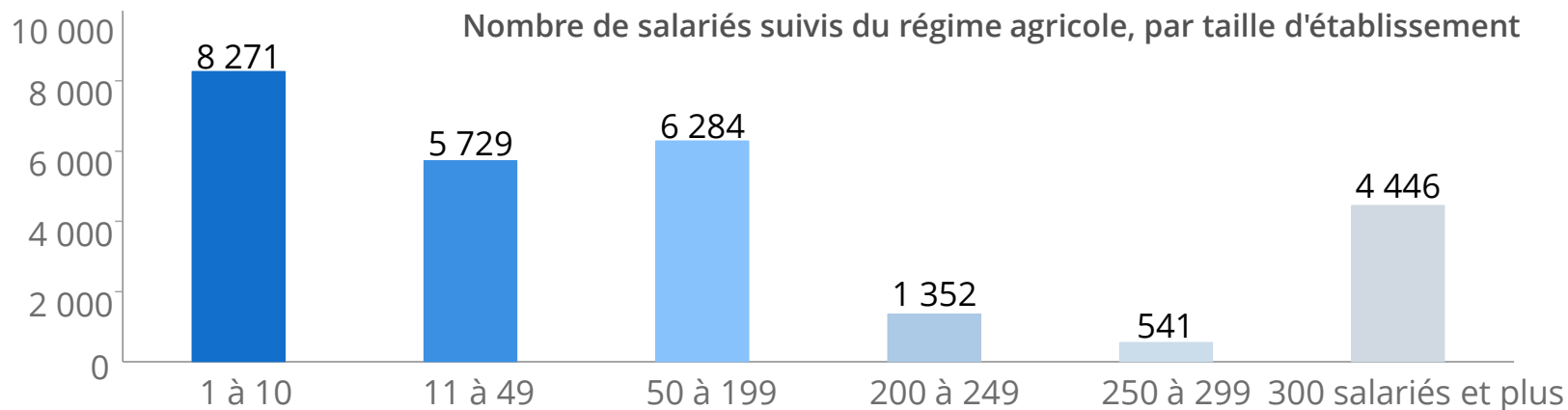
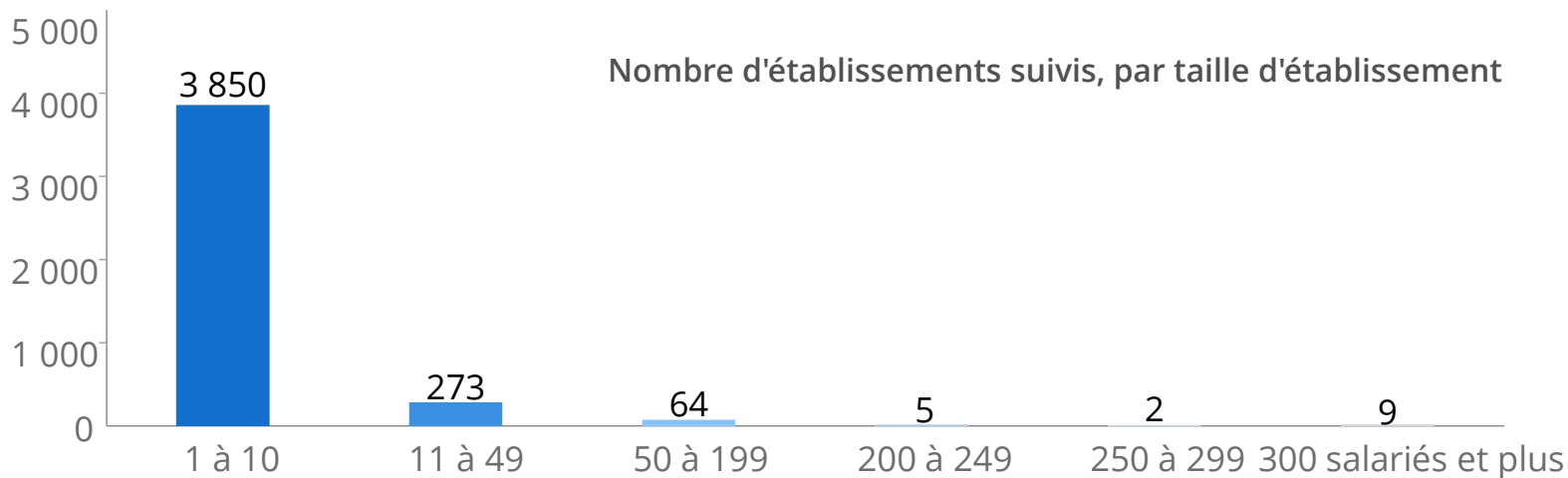
2 154

APPRENTIS

3 670

SAISONNIERS

Etablissements / Salariés suivis



Prévention des Risques Professionnels

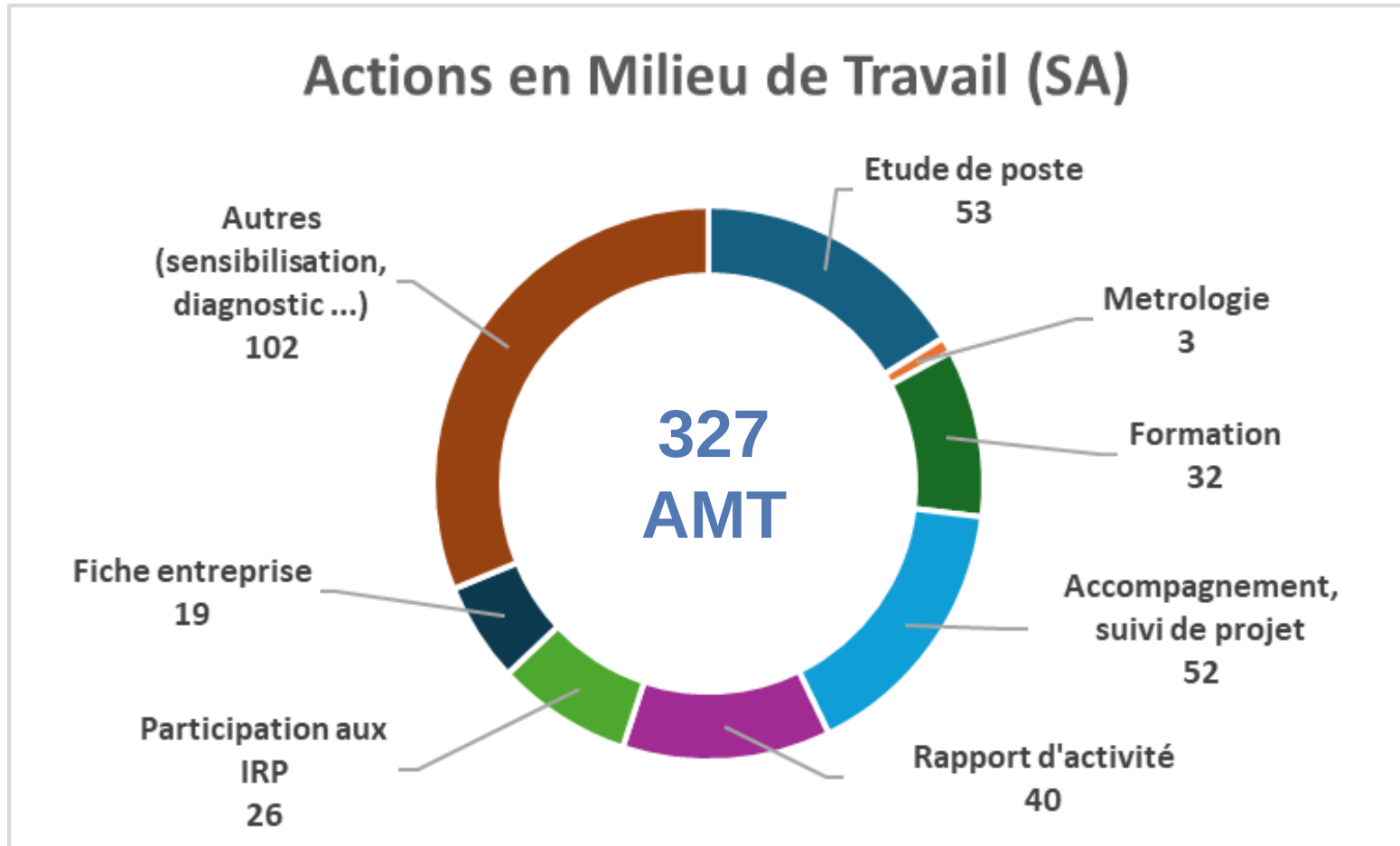
❖ Offre socle

- Elaboration et MAJ de la FE **pour les ET > 10 SA à minima tous les 4 ans**
- Participation aux réunions des instances représentatives du personnel
- Réalisation d'une action de prévention primaire, au moins une fois tous les 4 ans

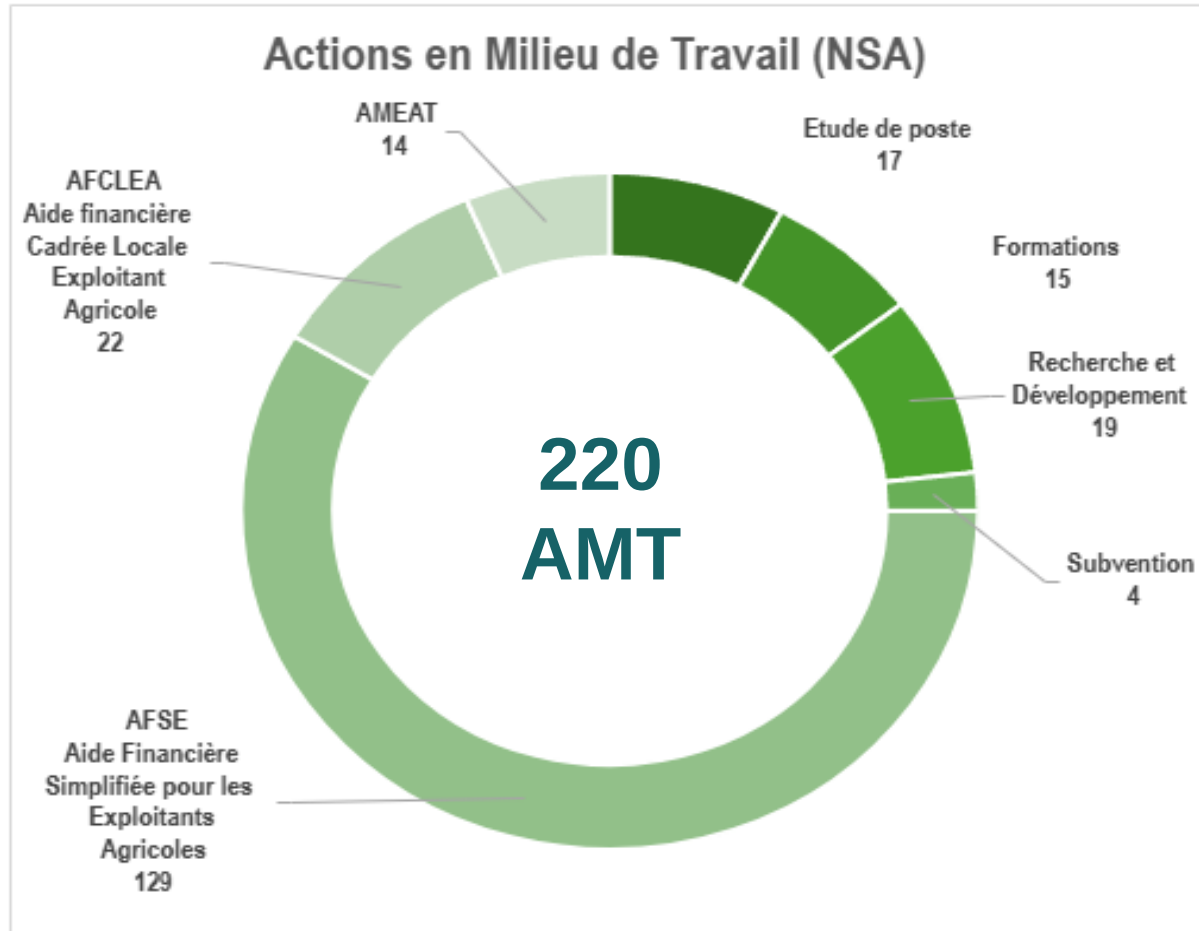
AMT réalisées :

- *Formations (Prévention chute de hauteur, Formation manipulation contention bovins, Formation éthologie, Formations prévention TMS/TPS...)*
- *Interventions en entreprise (Diagnostic de prévention, études de poste, fiche entreprise, conseil de prévention primaire...)*
- *Enquête (AT mortels ou graves, machines, CRRMP, Phyt'attitude ...)*
- *Education sanitaire professionnelle (addiction, nutrition, sommeil..)*
- *Recherche et développement (groupe de travaux nationaux, régionaux ou locaux)*
- *Réunions légales (CSSCT, CSE..)*
- *Evènementiels (Sommet de l'élevage, salon ...)*

Prévention des Risques Professionnels (SA)



Prévention des Risques Professionnels (NSA)



Suivi de l'état de santé

Total des visites médicales (SA)

10 771
convocations

Visites réalisées par
IDEST
1748
23,9%



Visites réalisées par
MT, Médecin
collaborateur ou
Interne
5565
76,1%

+ **181** visites médicales pour les NSA

Suivi de l'état de santé

❖ Offre socle

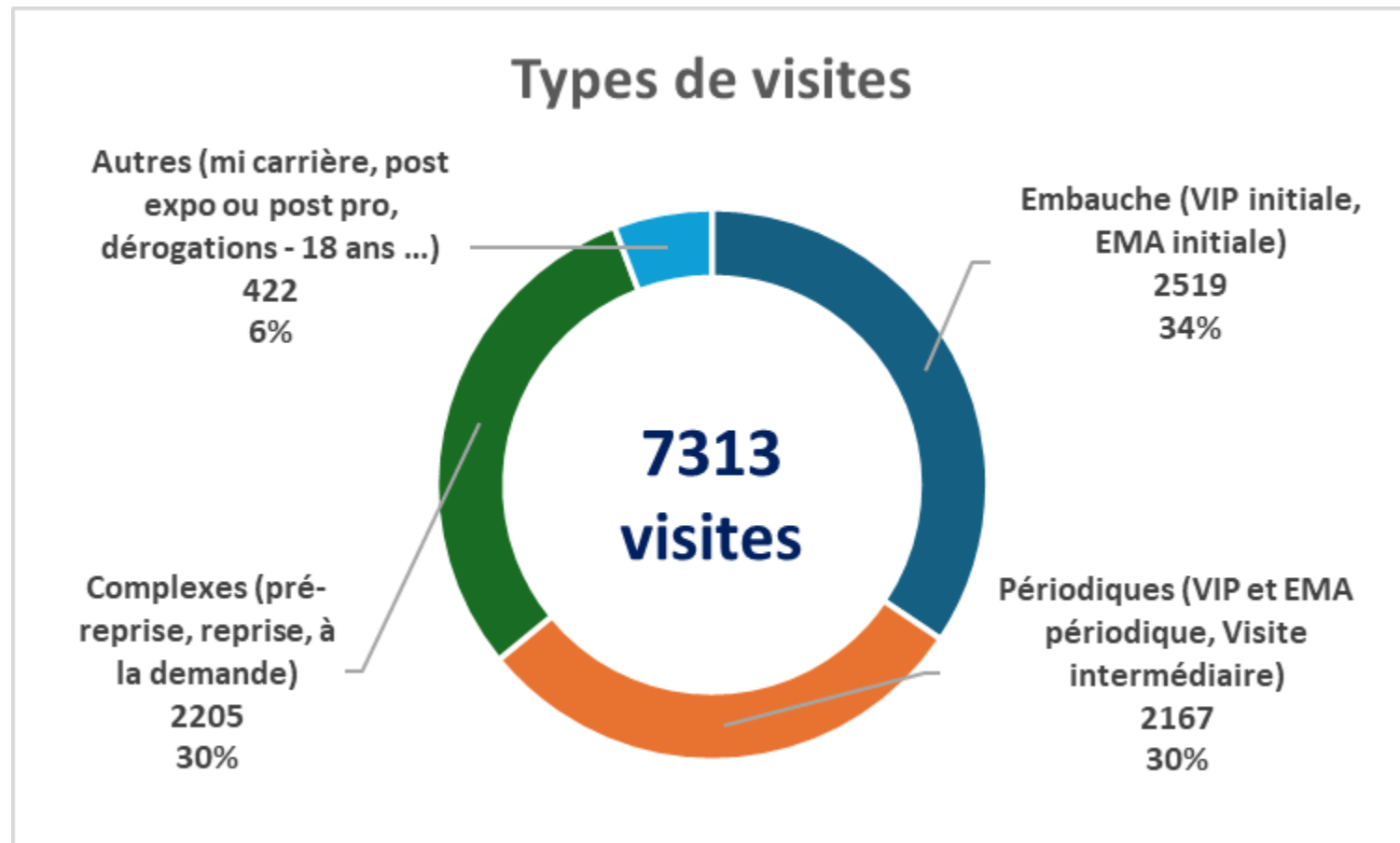
Suivi individuel des travailleurs

L'ensemble des visites et examens médicaux prévus par le code du travail et le code rural sont inclus dans l'offre socle, à l'exception du bilan à 50 ans qui n'existe que dans le régime agricole.

Il s'agit des visites suivantes :

- les visites d'information et de prévention initiales et périodiques des travailleurs relevant du suivi individuel simple (articles L. 4624-1 du code du travail et R. 717-13 et suivants du CRPM)
- les visites médicales initiales et périodiques des travailleurs relevant du suivi individuel adapté ou renforcé (articles R. 717-15 et suivants du CRPM)
- les visites à la demande (articles L. 4614-1 du code du travail et R. 7174-18 du CRPM)
- les examens de pré-reprise et de reprise (articles R. 717-17 et suivants du CRPM)
- les visites médicales de mi-carrière (article L. 4624-2-2 du code du travail)
- les visites médicales de fin de carrière ou post-exposition prévues aux articles L. 4624-2-1 du code du travail et R. 171-16-3 du code rural et de la pêche maritime
- les visites médicales dont bénéficient les travailleurs saisonniers et les salariés des entreprises de travail temporaire ou de groupements d'employeur (articles R. 717-26-2 à R. 717-26-6 du CRPM)

Suivi de l'état de santé



Suivi de l'état de santé



Suivi de l'état de santé

Délégation MT / IDEST

26

Visites reprise
après congé
maternité

3

Visites à la
demande du
MT

Suivi de l'état de santé : conclusion visites

	Culture Elevage	Travaux forestiers	ETA Jardinerie Paysagisme	Artisanat rural	Coopé- ration	OPA	Activités diverses	TOTAUX
Pas de décision	214	62	82	1	277	438	71	1 145
Attestation de suivi (MT/ IST)	470 386	117 135	177 131	0 5	414 322	495 684	115 85	1 788 1 748
Attestation de suivi avec aménagement de poste	70	18	39	0	151	226	64	568
Apte	457	229	295	1	551	90	20	1 643
Apte avec aménagement de poste	61	30	65	0	129	11	6	302
Inapte définitif	29	14	6	0	40	27	3	119
TOTAUX	1 687	605	795	7	1 884	1 971	364	7 313

"Pas de décision" : salarié reçu mais aucune attestation ou avis n'est remis (visite à la demande ou pré-reprise)

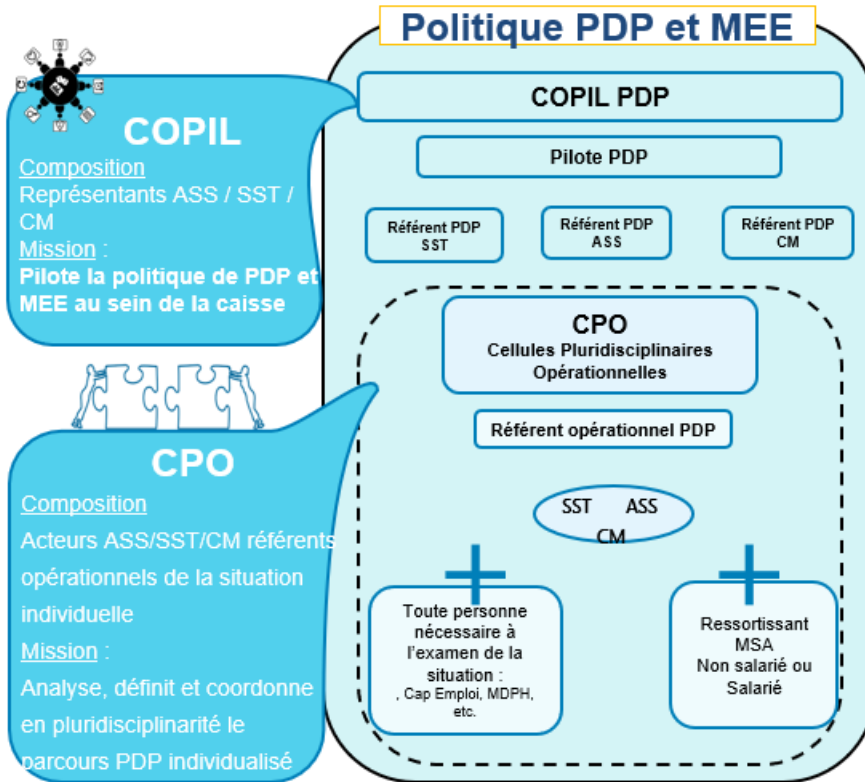
Suivi de l'état de santé : inaptitudes

	Culture Elevage	Travaux forestiers	ETA Jardinerie Paysagisme	Artisanat rural	Coopé- ration	OPA	Activités diverses	TOTAUX
Inaptitude définitive suite inval. cat 1 ou 2	9	3	0	0	12	10	2	36
Inaptitude définitive hors AT/MP hors inval. cat 1 ou 2	14	5	3	0	18	16	0	56
Inaptitude définitive suite AT/MP	6	6	3	0	10	1	1	27
TOTAUX	29	14	6	0	40	27	3	119

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Inapte définitif	100	106	92	84	80	114	91	138	124	130	119
Total examens médicaux	12 455	9 590	9 039	8 417	8 348	6 926	4 212	6 187	5 381	5 509	5 565
% d'avis d'inaptitude	0,80	1,11	1,02	1,00	0,96	1,65	2,16	2,23	2,30	2,36	2,14

Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Prévention de la Désinsertion Professionnelle
MSA Auvergne



La CPO c'est :

Mise en place en Février 2024

4

Membres permanents
(ASS, SST, CM)

5 MT

1 IDEST

9 CP



16 TS

5 MC

1 ISCM

1 réunion par mois

Prévention de la Désinsertion Professionnelle

La CPO en 2024 c'est :

10 situations
traitées

8 situations SA

2 situations NSA

Décision d'un plan d'action :
Essai encadré,
Accompagnement Cap Emploi,
Dispositif Inclu'pro,
Accompagnement par un
conseiller en prévention....

Autres activités

7

Enquête AT mortel

31

Dont

16

Enquête CRRMP

Expositions aux
produits
phytosanitaires

Autres activités : Partenariat interne au sein de la MSA Auvergne

SST et
ASS (Action sanitaire et sociale)



COPIL PMEA : prévention du mal-être agricole
Participation à la **formation du Réseau Sentinelles**

SST et
CM (Contrôle Médical)



Dossier **CRRMP**
Visites de pré-reprise à la demande du médecin conseil

SST et
Médecine Préventive



COPIL prévention santé
Animation de réunions sur les thèmes de la prévention par les IST

+ Participation à CPHCST

Autres activités : Autres partenariats

Au sein du réseau MSA

- **Référents** : Zoonose, Phyt'attitude, REPRAN
- Participation au **groupe de travail CCMSA sur divers axes du PSST**
actuel : Risque chimique, TMS, Filière hippique
- Participation aux **COPIL régionaux** : JEV, Equin, Bois, Elevage, Enseignement agricole

Partenariat externe :

- Avec la DREETS au PRST4 : Risque chimique, Amiante

Evènementiels

Concours régional de manipulation et de contention des bovins pour les élèves de 10 établissements scolaires : 21 mars 2024 (lycée de Brioude Bonnefont)

Concours de bucheronnage au lycée de Saugues (43) le 13 avril 2024 (première année d'existence, participants : élèves du lycée)

Concours qualificatif au championnat de France de chiens de troupeau Saint Hostien (43) le 27 avril 2024

Ovinpiades Rochefort-Montagne (63) 25 mai au 1^{er} juin 2024

Finale nationale de chiens de troupeau sur bovins à Orcival (63) le 11 août 2024

Sommet de l'élevage du 1^{er} au 4 octobre 2024 quizz élevage

Décathlon de la santé à l'ISVT Vals près le Puy (43) le 7 novembre 2024

II. PSST 2021-2025 (année 2024)

PSST 2021-2025

Trois orientations MAJEURES

AGIR POUR PRÉSERVER LA
SANTÉ DANS LE TRAVAIL



ACCOMPAGNER LES PROJETS
ET LES TRANSITIONS LIÉS
AUX ÉVOLUTIONS DU MONDE
AGRICOLE



DÉVELOPPER LA RELATION
DE SERVICE,
c'est-à-dire co-construire avec
les entreprises les actions de
prévention



Deux types D'ACTIONS

Le plan s'articule autour d'actions dites
« incontournables », déployées sur tout le territoire, et
d'« ambitions », qui répondent à des besoins locaux et à
des initiatives collectives.



INCONTOURNABLES



D'AMBITIONS

PSST 2021-2025

Plan SST 2021-2025

PRÉSERVER LA SANTÉ DANS L'ACTIVITÉ DE TRAVAIL 1

Incontournables

- Evaluer les risques, supprimer les expositions aux produits chimiques les plus dangereux, avec l'objectif d'inciter à la substitution ou à la suppression des CMR 1A 1B
- Prévenir les TMS et/ou les TPS dans les entreprises en abordant la problématique en prévention primaire et par une approche systémique
- Développer la prévention liée à l'utilisation des machines en agissant dès la conception et en développant la connaissance des risques auprès des utilisateurs
- Prévenir les accidents de chutes de hauteur en agriculture
- Agir sur les situations fragilisant l'employabilité des actifs agricoles dans le cadre du guichet unique

Ambitions

- Conforter la place de la prévention dans le dispositif de formation initiale et de formation continue
- Développer la connaissance de l'exposition des populations actives agricoles aux risques professionnels

ACCOMPAGNER LES PROJETS ET LES TRANSITIONS 2

Incontournables

- Développer la prévention primaire concernant la conception et l'aménagement des lieux de travail, des matériels et des organisations

Ambitions

- Accompagner la mise en place des nouvelles technologies en intégrant les dimensions de SST (digital, drones, commande à distance, exosquelettes...)
- Accompagner les mutations et les transitions agricoles en intégrant les différentes dimensions de la santé
- Promouvoir des méthodes et outils innovants en matière de prévention à destination des bénéficiaires agricoles

DÉVELOPPER LA RELATION DE SERVICE 3

Incontournables

- Prévenir le mal-être professionnel des actifs agricoles

Ambitions

- Mobiliser les chefs d'entreprise et les managers sur les questions de santé comme enjeux de performance
- Renforcer la relation de service vis-à-vis des grands comptes en lien avec le plan stratégique 2025
- Optimiser l'utilisation des dispositifs d'incitation financière à la prévention auprès des entreprises
- Renforcer l'implication des élus dans la construction des stratégies d'action SST et de leur déploiement dans les territoires
- Développer des projets inter-organismes professionnels sur la dimension SST
- Renforcer les relations auprès des autres acteurs de santé dans l'objectif de développer le lien santé publique / santé au travail sur les territoires

PLAN SST
2021-2025

PSST 2021-2025

PRÉSERVER LA SANTÉ
DANS L'ACTIVITÉ DE
TRAVAIL

1



RISQUE CHIMIQUE



CHUTE DE HAUTEUR



TMS et TPS



RISQUE MACHINES



EMPLOYABILITE

PSST 2021-2025 (2024)

PRÉSERVER LA SANTÉ
DANS L'ACTIVITÉ DE
TRAVAIL

1



RISQUE CHIMIQUE

12 évaluations du
risque chimique

Objectif COG : 10 ✓

3 Fiches actions

Objectif COG : 3 ✓

3 Dossiers
Phyt'attitude aigus

Objectif CPG : 3 ✓



PSST 2021-2025 (2024)

PRÉSERVER LA SANTÉ
DANS L'ACTIVITÉ DE
TRAVAIL

1



TMS et TPS

Transformation de
situation de travail
en abordant la problématique en
prévention primaire et par une
approche systémique



SA : **15** actions de
transformation

Objectif CPG : 12 ✓



NSA : **14** actions de
transformation

Objectif CPG : 14 ✓

PSST 2021-2025 (2024)

PRÉSERVER LA SANTÉ
DANS L'ACTIVITÉ DE
TRAVAIL

1



RISQUE MACHINES



3 enquêtes machines

Objectif CPG : 3 ✓



CHUTE DE HAUTEUR



3 formations sur le risque de
chute de hauteur

Objectif CPG : 3 ✓



EMPLOYABILITE



2 sensibilisations d'entreprise
à la prévention de la Désinsertion
Professionnelle

Objectif CPG : 1 ✓

PSST 2021-2025 (2024)

ACCOMPAGNER LES PROJETS ET LES TRANSITIONS

2

Prévention primaire

23 accompagnements de prévention primaire concernant la conception et l'aménagement des lieux de travail, des matériels et des organisations

DÉVELOPPER LA RELATION DE SERVICE

3

Prévention du mal-être professionnel des actifs agricoles

29 détections du mal-être

11 accompagnements de situations de mal-être

III. Plan d'activité en milieu du travail 2025

Prévention des Risques Professionnels

ce qui est prévu en 2025



RISQUE CHIMIQUE



Observation et métrologie du risque d'exposition aux poussières de silice dans la filière JEV



TMS et TPS



Collaboration avec l'Interprofession du Saint-Nectaire :
Expérimenter une démarche d'amélioration des conditions de travail pour des ateliers de fabrication de l'AOP Saint-Nectaire fermier



RISQUE MACHINES



Journées Prévention Tracteur
1 par département

Prévention des Risques Professionnels

ce qui est prévu en 2025

Réalisation des
Fiches
entreprises



Réalisation d'une AMT au sein d'une entreprise de plus de 10 salariés -> Réalisation de la mise à jour de la Fiche entreprise

Participation
aux Instances
Représentatives
du Personnel



Mailing en début d'année pour recenser les dates de réunions des IRP et afin d'optimiser la participation du service SST

Suivi de l'état de santé

ce qui est prévu en 2025

Délégations aux IDEST

En 2024 :

Visites de reprise après congé maternité
Visite à la demande du MT
Visite de mi-carrière

En 2025 :

Visites de reprise après congé maternité
Visite à la demande du MT
Visite de mi-carrière
EMA périodique

Visites mi-carrière

En 2025 :

Réalisation de la visite mi-carrière pour tout salarié convoqué pour une visite périodique sur l'année de ses 45 ans

Prévention de la Désinsertion Professionnelle

ce qui est prévu en 2025

Communication du fonctionnement de la CPO auprès des structures CAP emploi de la région Auvergne et de Employeurs de main-d'œuvre.

**Prévention des Risques
Professionnels**

**Suivi de l'état de
santé**

**Prévention de la
Désinsertion
Professionnelle**

Enquête de satisfaction
Du 1^{er} avril au 30 avril 2025

